



Réf : 3_région_19_3

Titre : Plan Halieutis Où en sommes nous ?

Tous les chantiers sont ouverts · Mais aucun projet stratégique n'a encore abouti

L'ensemble des instruments de pilotage mis en place

L'heure est au bilan. Un an après sa présentation au Souverain, où en est la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement du secteur halieutique? Selon Zakia Driouich directrice de la Pêche et de l'Aquaculture auprès du département du même nom, «il y a des dossiers qui ont bien avancé et d'autres moins car ils requièrent au préalable un consensus des opérateurs concernés». Toujours est-il que la concertation avec les professionnels est de mise et de nombreux chantiers sont ouverts, ajoute Driouich

Pour rappel, le plan Halieutis s'articule autour de 3 objectifs fondamentaux: durabilité, performance et compétitivité. Il s'agit d'abord d'assurer la pérennité de la ressource. De garantir ensuite une qualité optimale des produits de la mer, du débarquement à la commercialisation. Et d'asseoir enfin la compétitivité du secteur sur des bases solides via une bonne valorisation des richesses halieutiques.

18,3 milliards de DH en 2020

Dans ce cadre, le plan Halieutis prévoit la mise en œuvre de 16 projets stratégiques qui sont déclinées en 112 plans d'actions. Le tout devrait générer un PIB sectoriel (pêche, aquaculture et industrie) de 18,3 milliards de DH à l'horizon 2020. A cette échéance, la production (pêche et aquaculture) plus de 1,7 million de tonnes et le chiffre d'affaires à l'exportation sera porté à 3,1 milliards de dollars au lieu de 1,2 actuellement

Quels sont les projets mis en chantier? Pour le moment, indique le département de la Pêche, 14 projets stratégiques sont lancés. Leur mise en œuvre est réalisée par des groupes de travail multidisciplinaires (composés des principaux acteurs publics du secteur et des représentants des organisations professionnelles). «Plusieurs d'entre eux enregistrent un état d'avancement significatif», est-il souligné. L'on cite ainsi les plans d'aménagement des petits pélagiques, de la crevette du merlu et des algues marines. Il y a aussi la création de l'Agence de développement de l'aquaculture et la mise en place du global operator dont la mission a été confiée depuis juin dernier à l'Office national des pêches (ONP). S'y ajoutent également, l'actualisation du dispositif juridique et le lancement de deux pôles de compétitivité, l'un à Agadir et l'autre à Tanger

Parallèlement, et à l'instar du plan Maroc Vert, un dispositif de «Program Management Office» (PMO) a été instauré pour la mise en œuvre de la stratégie. Il intègre également un volet conduite du changement et un volet communication. «Le PMO est une fonction de pilotage de projets complexes visant à planifier, accompagner et suivre la réalisation des projets pour les faire aboutir dans les meilleures conditions de coût, qualité et délai», explique-t-on auprès du département de la Pêche. De fait, les grandes avancées sont surtout enregistrées au niveau de la mise en place des instruments de pilotage de la stratégie. Il reste cependant à accélérer la mise en œuvre des plans d'aménagement des pêcheries et en particulier celle des petits pélagiques

Source : web L'Economiste par A. G.